



Centre de Gestion
de la Fonction
Publique Territoriale

TERRITOIRE DE BELFORT CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

AVIS DE PUBLICITE DES LISTES ELECTORALES

ELECTIONS AUX COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES (CAP) DES CATEGORIES A, B et C, AUX COMMISSIONS CONSULTATIVES PARITAIRES (CCP) DES CATEGORIES A, B et C, ET AU COMITE TECHNIQUE

Vu, l'arrêté ministériel du 4 juin 2018 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique territoriale,

Je vous informe qu'en application des dispositions de :

➤ l'article 9 du décret n° 89-229 du 17 avril 1989, **les listes électorales des catégories A, B et C dressées pour élire les représentants du personnel appelés à siéger aux Commissions Administratives Paritaires**

➤ l'article 9 du décret n° 89-229 du 17 avril 1989 par renvoi de l'article 6 du décret n° 2016-1858 du 23 décembre 2016, **les listes électorales des catégories A, B et C dressées pour élire les représentants du personnel appelés à siéger aux Commissions Consultatives Paritaires**

➤ et de l'article 9 du décret n° 85-565 du 30 mai 1985, **la liste électorale du Comité Technique placé auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale pour élire les représentants du personnel appelé à siéger au Comité Technique du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale,**

peuvent être consultées au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale au service « statut-carrières-élections » auprès de Madame Marie-Elise Noirat-Bonnet, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

➤ des articles 10 des décrets n° 89-229 du 17 avril 1989 et n° 85-565 du 30 mai 1985, toutes demandes et réclamations aux fins d'inscription ou de radiation sur les listes devront m'être formulées par écrit, au plus tard le 17 octobre 2018, délai de rigueur.

Belfort, le 4 octobre 2018

Le Président,
Robert DEMUTH

